



Une salle pleine et attentive était réunie au Fou-Bar pour entendre les panélistes invité-e-s à nous présenter la conjoncture politique qui nous attend dans les prochaines années.

LES ÉLECTIONS SONT FINIES, ON S'ORGANISE !

PAGE 14

LE COMPOP EN MODE 50E

PAGE 4

**CAP-AUX-DIAMANTS, UN DISTRICT
CLAIREMENT PROGRESSISTE**

PAGE 8

**ELLE, DONT LE NOM EST
(PRESQUE) INCONNU**

PAGE 11

L' INFOBOURG



Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur·rice·s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro

Marie-Ève Duchesne, Agathe Légaré, Hélène Matte, Andrée O'Neill.

Ont aussi contribué

Anthony Cadoret, Marianne Gagné, Pascaline Lamare, Laurent Lévesque, Gabrielle Verret.

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454
www.compoppop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

DES CHANGEMENTS À VENIR POUR LES HAUSSES DE LOYERS ?

Par Marie-Ève Duchesne

Pour bien des locataires, les mois de janvier et de février riment avec hausse de loyer. Ce n'est pas un hasard. Si votre bail de 12 mois se termine le 30 juin, votre propriétaire a jusqu'au 31 mars pour vous faire parvenir un avis de modification des conditions de location de votre logement (prix du loyer, durée du bail, services, etc.) Avant d'accepter ces modifications tête baissée, prenez le temps de bien vous informer. Après tout, vous avez un mois pour signifier votre réponse par écrit au propriétaire. Rien ne presse !

Des délais à respecter

Assurez-vous d'abord que cet avis vous est envoyé dans les délais légaux. Si vous avez un bail de douze mois ou plus, l'avis écrit du propriétaire doit être envoyé de 3 à 6 mois avant la fin du bail. Dans le cas d'un bail se terminant le 30 juin, l'avis doit vous parvenir avant le 31 mars. Pour un bail de moins de 12 mois ou à durée indéterminée, l'avis doit être envoyé de 1 à 2 mois avant la fin du bail. Pour un bail de chambre, l'avis doit être envoyé entre 10 et 20 jours avant la modification de la demande.

Vous avez un mois après réception d'un avis d'augmentation de loyer pour accepter ou contester par écrit auprès du propriétaire. Il est fortement conseillé de l'envoyer par courrier recommandé ou en main propre. Du moins, assurez-vous d'avoir une preuve acceptée par le Tribunal administratif du logement (TAL) pour prouver votre envoi. Attention ! Si vous n'y donnez pas suite, il est présumé que vous acceptez la hausse ou les autres modifications demandées.

Si vous refusez, le propriétaire a un mois après réception de votre refus d'augmentation pour faire fixer le loyer par le TAL ou pour tenter de négocier avec vous.

Des modifications à venir dans le calcul ?

Le 16 avril 2025, la ministre de l'Habitation en poste à ce moment-là, France-Élaine Duranceau, présentait un projet de règlement modifiant la façon dont le calcul se fait pour les hausses de loyers. Le 3 septembre 2025, une deuxième proposition de modification du Règlement sur les critères de fixation de loyer a été publiée, remplaçant celle du 16 avril 2025. Au moment d'écrire cet article, il nous était impossible de savoir quelle méthode de calcul sera privilégiée pour la prochaine « saison » des hausses de loyers, puisque cette nouvelle proposition de règlement n'a pas été encore publiée dans la Gazette officielle, donc n'est toujours pas officiellement adoptée. Comme tous les comités logement de la région, le Compop restera à l'affût à ce sujet.

En cas de doute, appelez-nous !

En tous les cas, la meilleure façon pour voir plus clair dans tout ce processus et répondre à vos questions demeure de contacter le Comité populaire. Toutes les coordonnées se trouvent dans l'affiche ci-jointe. Comme on dit, un·e locataire averti·e en vaut deux. Parlez-en à vos voisin·e·s et ami·e·s : on a le droit de refuser une hausse de loyer !

STRESSÉ·E PAR 
TA HAUSSE
—• APPELLE-NOUS
418-522-0454

ETIENNE GRANDMONT

Député de Taschereau


**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

830, rue St-Joseph Est, bureau 403, Québec

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

418 646-6090



PLACE DE LA VOITURE DANS LE FAUBOURG : LE COMPOP EN MODE RÉFLEXION

Par Marie-Ève Duchesne

C'est officiel : le Compop passera la prochaine année à réfléchir sur la place de la voiture dans le Faubourg ! Un processus qui débutera par une conférence (ou plus !) illustrant les alternatives intéressantes pour la mobilité active ici et ailleurs dans le monde. Cela alimentera les membres dans un travail de rédaction menant à une prise de position officielle, qui devrait être connue au courant de l'année 2026.



C'est beaucoup sous l'angle de la circulation de transit que le Compop s'est intéressé aux enjeux liés à la voiture dans le quartier. En juin 2008, le comité «Action d'Aiguillon» menait une action de sensibilisation à la circulation de transit sur la rue du même nom.

Le stationnement : l'élément déclencheur

C'est à partir d'une question posée lors de la soirée d'orientation que les membres réuni-e-s en sont venu-e-s à vouloir présenter ce projet lors de l'Assemblée générale annuelle du Compop du 28 octobre 2025. En effet, la question du stationnement dans le quartier a soulevé des passions dans la dernière année et la permanence souhaitait savoir si le Compop devait se doter d'une position face à cet enjeu.

Autant lors de la soirée d'orientation que lors de l'Assemblée générale annuelle, la réaction à cette question a été unanime : l'enjeu du stationnement n'est qu'une infime partie d'un débat beaucoup plus large sur la place de l'automobile dans le quartier. La vitesse, la circulation de transit, la cohabitation entre les transports actifs sont plusieurs des aspects qui méritent que l'on s'y attarde plus largement.

Bien que le Compop ait travaillé sur plusieurs de ces enjeux dans son histoire, il n'en demeure pas moins que les réflexions sur la voiture ont toujours été faites en vase clos. Par exemple, le Compop a bien sûr réfléchi la question de la place de la voiture quand il a élaboré ses premiers projets de rues partagées au début des années 2000 ou concernant certains tronçons ou certaines rues, comme D'Aiguillon. Bien que ces batailles plus ciblées soient pertinentes et nécessaires, il nous semble pertinent, dans la conjoncture actuelle, de prendre position officiellement face à l'automobile dans le quartier. Quelle mobilité globale voulons-nous dans le faubourg ? Quelles alternatives et quels bienfaits y voyons-nous ? Souvent identifié comme un groupe souhaitant faire la « guerre à l'auto », est-ce vraiment ce que nous souhaitons ?

Et la suite ?

Au moment d'écrire ces lignes, il est difficile de voir quelles seront les réponses à ces importantes questions. La première étape consistera à aller nourrir notre réflexion en nous inspirant de pratiques alternatives intéressantes. Dans les prochains mois, une conférence ou un panel nous permettra d'aller chercher de nouvelles idées (ou de continuer à pousser les nôtres !). Une fois cette première étape réalisée, les membres du Compop seront convié-e-s à une soirée de réflexion permettant d'échanger et d'inspirer une position claire pour le Compop. Une fois adoptée, cette position sera mise de l'avant publiquement.

Envie de t'y impliquer ? C'est le comité Aménagement urbain du Compop qui va travailler sur ce projet tout au long de l'année. N'hésite pas à t'y joindre en nous écrivant à l'adresse : comite.populaire@videotron.ca. Pour voir les activités et les actions qui auront lieu en ce sens, si vous n'êtes pas encore membre, vous pouvez toujours visiter notre page Facebook (@CompopSJB) ou Instagram (@comitepopulairesjb).

LES CONSEILS DE QUARTIER, À QUOI ÇA SERT ?

Par Anthony Cadoret, président du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Lors de ma première formation en tant que membre du conseil de quartier, les formateur-trice-s de la Ville ont débuté en expliquant le rôle des conseils de quartier. Les membres présent-e-s se sont aussitôt soulevé-e-s, en désaccord avec la Ville, puis les un-e-s contre les autres. Après un long débat chaotique, les personnes en charge de la formation ont dû insister pour passer à un autre point, sans avoir pu créer un consensus dans la salle.

Alors, c'est quoi le rôle d'un conseil de quartier ? On pourrait retenir de cette anecdote que les conseils de quartier ont le rôle de donner leur opinion sur la vision concernant la ville ! C'est certainement un élément central des conseils de quartier, mais il faut surtout retenir qu'il y a un débat sur leur rôle et qu'il y a plusieurs visions différentes.

Sur papier, les conseils de quartier sont des conseils d'administration dont les statuts sont régis par la Ville de Québec et le gouvernement du Québec. Les lois et règlements municipaux sur la participation publique ont enchâssé la consultation des conseils de quartier dans certaines situations. Ainsi, la Ville n'a pas le choix de consulter régulièrement les conseils de quartier sous la forme d'une demande d'opinion. Dans certains cas, les changements proposés peuvent témoigner de différentes visions pour la ville et la consultation peut devenir un réel levier pour s'informer et s'organiser sur un enjeu.

Le reste du temps, les conseils de quartier peuvent prendre l'initiative de se prononcer sur les sujets qui les préoccupent, ça peut être sous la forme de demandes à la Ville, par des assemblées de quartier, et même, par de petits projets à partir de leur budget de fonctionnement ou à travers des demandes du budget par projet à la Ville.



Photo: Anthony Cadoret

La nouvelle configuration de la salle lors des séances du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Une vision porteuse : l'assemblée publique

Lors des séances, la coutume veut que les membres des conseils de quartier soient assis en face de la population et prennent des résolutions à la manière d'un conseil de ville. Cette disposition favorise la confrontation avec la population et nous en avons eu notre lot dans Saint-Jean-Baptiste. Récemment, nous avons décidé de casser cette dynamique de face-à-face en nous asseyant en rond et en choisissant un thème par rencontre que nous souhaitons creuser avec la population.

Ça peut paraître banal, mais en animant les conseils de quartier comme des assemblées publiques, plutôt que des conseils de ville, nous avons créé un bel espace où tout le monde peut contribuer.

L'effet a été immédiat, ce modèle nous permet de s'organiser efficacement, de monter nos dossiers rigoureusement et de démontrer plus clairement à la Ville les enjeux les plus préoccupants pour nous. Par exemple, les nouveaux aménagements de la côte Claire-Fontaine ont été acquis à la suite d'une de nos premières rencontres sur ce modèle et grâce à plusieurs personnes qui sont venues témoigner et élaborer des solutions.

Quel avenir pour les conseils de quartier ?

Dans les derniers mois, des conseils de quartier et des ancien-ne-s militant-e-s du Rassemblement populaire, le parti politique à l'origine des conseils de quartier, se sont organisés dans le but de renforcer le rôle des conseils de quartier. On y parle notamment d'amener 1% du budget total de la Ville à être géré par les conseils de quartier sous la forme de budgets participatifs.

D'ici-là, nous souhaitons organiser des états généraux sur l'avenir des conseils de quartier. En 2026, ce sera le 30e anniversaire du déploiement des conseils de quartier, outre le projet pilote. Pourtant, les conseils de quartier n'ont pas beaucoup changé depuis alors qu'ils ont fait leurs preuves comme institution démocratique de proximité. Bref, il serait grand temps qu'on leur donne de plus grandes responsabilités.

LE COMPOP EN MODE 50E

(H.M./M.-E. D.) Dans les années 1970, le faubourg Saint-Jean-Baptiste vivait une effervescence sans précédent. Coopérative alimentaire, centre d'artistes en émergence, mise sur pied de garderies ; les temps étaient aux changements et à l'organisation collective.

Avec la construction du boulevard Dufferin et l'élargissement du boulevard Saint-Cyrille (aujourd'hui René-Lévesque), le quartier ouvrier était sous pression. La « rénovation urbaine » proposée par les gouvernements de l'époque prévoyait ni plus ni moins de raser l'ensemble du secteur pour laisser place aux autoroutes et à des tours administratives et hôtelières.

C'est dans ce contexte que les résident-e-s se mobilisèrent afin de protéger leur milieu et de sauver les maisons menacées de démolition, dont celle qui est aujourd'hui la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste. Pour marquer le 50e anniversaire des luttes populaires dans lesquelles le Compop prend ses racines (d'abord avec le Mouvement Saint-Gabriel, qui devint le Comité de citoyens Saint-Gabriel puis le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste), plusieurs montages photographiques vous seront présentés dans les prochaines éditions du journal pour en faire le portrait.

Longue vie aux luttes citoyennes !
Longue vie au Compop !



(H.M.) Dès le début des années 1970, des jeunes se mobilisent et entreprennent de rénover une vieille maison abandonnée. Comme 200 autres personnes, ils sont bientôt menacés d'éviction. Ils participent alors au mouvement de luttes populaires de la rue Saint-Gabriel. Ils manifestent pour sauver 25 maisons, réclamer du logement social et freiner la destruction du faubourg. Ils occuperont, pendant 42 jours, ce qui deviendra, suite à leur action de désobéissance civile, la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste, encore active aujourd'hui et considérée comme un bien patrimonial.



QUÉBEC, 29E AU PALMARÈS DES VILLES LES PLUS CONVIVIALES POUR LES CYCLISTES !

Par Gabrielle Verret

C’est avec une certaine surprise que j’ai appris que la Ville de Québec se classait 29e au monde et 2e en Amérique du Nord, après Montréal, parmi les villes les plus accueillantes pour les cyclistes, devant Vancouver (30e) ou Portland (35e) *.

En repensant aux nombreuses fois où j’ai failli être grièvement blessée en me déplaçant à vélo, je me suis dit : « Si Québec arrive au 29e, on a encore du chemin à faire collectivement. » Après plus de six ans à parcourir la ville à vélo, été comme hiver, je suis restée un peu incrédule face à ce résultat, notamment à cause de toutes les fois où j’ai été exposée à des comportements dangereux de la part d’automobilistes. Ces mêmes comportements peuvent être réduits notamment grâce à des aménagements structurants sécuritaires, à des campagnes de sensibilisation et à la fin de la culture tout à l’auto. Souvent, ceux-ci ne respectent ni le principe de prudence inscrit à l’article 3.1 du Code de la sécurité routière ni le principe de vulnérabilité, décrit notamment par Vélo fantôme Montréal : « En somme, le plus gros, le plus rapide et le plus dangereux protègent le plus fragile. »**.

Pour apporter des nuances à ce que je vis au quotidien, j’ai voulu comprendre d’où vient ce fameux classement et recueillir quelques réactions de cyclistes utilitaires de Québec. Ce texte se concentrera donc sur le développement des infrastructures cyclistes à Québec et non sur l’éventail de ces nombreux avantages.

D’où vient ce classement ?

Le Copenhagenize Index évalue la cyclabilité des villes à l’aide de données probantes sur leurs forces et leurs faiblesses en matière d’aménagement, de sécurité, de politiques publiques et d’usage. Créé en 2011, il est devenu une référence internationale pour analyser les politiques de mobilité active. Le classement repose sur trois grandes catégories : la qualité des infrastructures, l’usage du vélo, et les politiques publiques qui soutiennent son développement et treize indicateurs qui en découlent.

1. Infrastructures sûres et connectées

Cette catégorie s’intéresse aux pistes cyclables protégées, à la disponibilité des stationnements à vélo, à la modulation de la circulation automobile, notamment la présence de rues limitées à 30 km/h, ainsi qu’à la sécurité mesurée par le nombre de décès de cyclistes pour 100 000 habitant-e-s. Québec obtient un score de 45,1. La Ville vise la création de 150 km de parcours cyclables d’ici 2034 et s’est distinguée grâce au projet des Corridors VivaCité (CVC). Huit projets sont déjà réalisés, dont ceux de la rue Dupont, de la rue Marie-de-l’Incarnation et de la côte de la Pente-Douce, tandis que quatre autres sont en cours, notamment sur le boulevard Sainte-Anne et sur la 4e Avenue Est. Le corridor du chemin Sainte-Foy attire particulièrement l’attention du Copenhagenize Index : le trafic piétonnier et cycliste y a augmenté de 87 % en un an, soit de 2023 à 2024. Finalement, depuis 2022, ce sont 16 km de voies cyclables séparées qui ont été ajoutés au réseau.

2. Usage et portée

Cette catégorie évalue la part modale du vélo, c’est-à-dire la proportion de trajets effectués à vélo versus les autres modes de transport sur un laps de temps donné, son évolution au cours des cinq dernières années, la proportion de femmes qui se déplacent à vélo, la performance du système de vélopartage



Lors d’un lancement de campagne en juin 2023, le Compop avait imaginé une fausse piste cyclable sur la rue Saint-Jean.

ainsi que le soutien et l’usage du vélo cargo. Québec obtient ici 43,2 points.

Le rapport met en valeur la croissance fulgurante du système àVélo. Depuis son lancement en 2021, il est passé de 10 stations et 100 vélos à 165 stations et 1800 vélos en 2025, pour un total de 1,98 million de déplacements enregistrés entre le 1er mai et le 15 novembre***. Cette progression est notable, mais les inégalités de genre demeurent présentes. Selon l’organisme Accès transports viables, la part modale du vélo est de 1,9 % chez les hommes, contre seulement 0,9 % chez les femmes. Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes ne représentent que 29 % des cyclistes utilitaires (Statistique Canada, 2022) ****.

Comme le souligne Sylvie Milette, directrice générale de Vélocentrix, il est essentiel de développer des aménagements sécuritaires pour encourager davantage de femmes à se déplacer à vélo et pour permettre aux enfants de gagner en autonomie dans des environnements sûrs. « Je suis très heureuse de constater les progrès réalisés et de voir de plus en plus de cyclistes dans notre belle ville ! Nous devons poursuivre dans cette voie et développer le vélo utilitaire à l’année, car plus on choisit le vélo pour se déplacer, plus notre collectivité est en santé et nos milieux de vie deviennent moins pollués. »

3. Politiques et soutien

Cette catégorie analyse les investissements municipaux par habitant-e, l’engagement politique en faveur du vélo, la place du vélo dans l’espace médiatique et scolaire ainsi que la planification des infrastructures cyclables. Québec se démarque avec un score de 68,1.

Le rapport souligne notamment que la moitié du réseau routier de la ville est limitée à 30 km/h et que 136 km de pistes cyclables sont entretenues à l’année longue. Selon la Vision de la mobilité active 2023-2027, la Ville prévoit d’investir 95 millions de dollars d’ici 2027 dans la mobilité active, incluant la création de 100 km de nouvelles infrastructures cyclables et piétonnes****. Pour l’année 2024, 24 millions sont

consacrés à ces projets. D’ici 2034, la Ville souhaite développer un réseau cyclable quatre saisons de 150 km.

Julien Roy, président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier, considère qu’il s’agit d’une belle réussite pour les équipes de la Ville et les élu-e-s qui ont fait grimper le score de la catégorie « politiques publiques et appui ». Il insiste toutefois sur l’importance de demeurer vigilant-e-s et de continuer à appuyer les projets afin qu’ils soient réalisés rapidement parce que ce score est en partie basé sur le futur, bien que le futur s’annonce beau pour le vélo à Québec.

Rêver un peu

La première place du classement revient à Utrecht, aux Pays-Bas, une ville où plus de 30 % des déplacements se font à vélo. Le budget cyclable y atteint 63 euros par habitant-e, soit environ 102 dollars canadiens. À titre de comparaison, la cible de Québec dans sa Vision de la mobilité active est de 36 dollars par habitant-e. Utrecht applique un principe simple : construire la ville autour du vélo. L’Index cite de nombreux exemples où des voies de circulation ou des stationnements automobiles ont été retirés pour faire place à des pistes cyclables.

La ville est également citée pour ses initiatives d’accessibilité financière, notamment le programme Fietsdeal, qui permet aux résident-e-s à faible revenu d’obtenir un vélo remis à neuf pour 30 euros. Elle développe aussi un nouveau quartier de 12 000 habitant-e-s entièrement conçu sans voiture. Ce modèle offre un vent de fraîcheur lorsqu’on le compare à la culture encore très axée sur l’automobile à Québec, que l’on peut décrire comme un système social et urbain où la voiture solo demeure le mode de transport dominant à plusieurs niveaux : politiques, économiques et sociaux. Cette culture se traduit, par exemple, par des aménagements centrés sur de vastes stationnements, une planification qui soutient peu l’intermodalité et des subventions implicites à l’industrie automobile. En somme, nous vivons encore trop souvent dans des milieux où la dépendance à la voiture est presque incontournable. Claire Morissette, militante pour le vélo utilitaire, féministe et écologiste, soulignait dans son essai Deux Roues, un avenir (1994) que le vélo, par ses nombreux avantages sociétaux et individuels, est un outil d’émancipation, de justice sociale et de transformation sociétale. Il mérite, à mon avis, des investissements publics conséquents.

Pour en apprendre davantage sur Vélocentrix : « Vélocentrix est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de soutenir la culture du vélo urbain et utilitaire et de faciliter l’accès au vélo pour tou-te-s dans la ville de Québec. » Plusieurs services sont offerts à l’organisme situé au 507 rue des Sables comme des ateliers libres et assistés pour réparer son vélo été comme hiver, et des formations pour apprendre, notamment comme entretenir et réparer son vélo. Il est possible de devenir bénévole et s’impliquer de diverses façons. Lien vers le site web : <https://www.velocentrix.org/>

*<https://copenhagenizeindex.eu/index.php/project/quebec/>
**<https://www.velofantome.org/wp-content/uploads/2021/11/MemoireSAAQ.pdf>
***<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2210058>
velo-rtc-service-station-donnee
****https://transportsviables.org/medias/documents/RapportADS_re%CC%81seau-structurant_VF-compressed.pdf
*****<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/mobilite-active/docs/Vision%20mobilit%C3%A9%20active%20VF.pdf>

SALUT, GADOU ! : UN HOMMAGE HISTORIQUE À LA RÉSISTANCE POPULAIRE !

Par Hélène Matte

Saint-Jean-Baptiste, 1970 : la « rénovation urbaine » bat son plein au centre-ville. L'autoroute Dufferin-Montmorency et l'élargissement du boulevard Saint-Cyrille (aujourd'hui René-Lévesque) provoquent la gentrification du Faubourg. Dans Québec au fil des siècles, Réjean Lemoine nous l'apprend : au cours de cette décennie, le quartier perd plus de 6000 habitant-e-s, soit le tiers de sa population.

En 1976, le gouvernement entend raser le quartier, prolonger le réseau d'autoroutes et construire des tours. Sur la rue Saint-Gabriel, 25 maisons risquent la démolition et près de 200 personnes sont menacées d'expropriation. Des jeunes se mobilisent et entreprennent de rénover une vieille maison abandonnée. Ils et elles sont bientôt menacés d'éviction et prennent part à un mouvement de résistance dont l'ampleur et l'impact se ressentent encore à ce jour. Des citoyen-ne-s cherchent à freiner la destruction du quartier et réclament du logement social. Une action de désobéissance civile mènera à l'occupation, pendant 42 jours, de ce qui deviendra la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste (MdJ), encore active aujourd'hui et considérée comme bien patrimonial.

Salut, Gadou ! raconte cette histoire, qui sera incarnée sur scène, à l'École Joseph-François Perrault, le 24 janvier prochain. Auprès d'artistes professionnel-le-s, des élèves préparent un théâtre musical inspiré du roman éponyme de Malcolm Reid et commémorent cette résistance citoyenne. En effet, les luttes qui ont enflammé le faubourg dans les années 1970 ont été fondatrices à plusieurs égards, donnant naissance à de nombreuses coopératives d'habitation, au parc Scott (aujourd'hui parc Marc Boutin) et au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, en plus de la MdJ.

Le mouvement de luttes populaires de la rue Saint-Gabriel fêtera ses 50 ans, en 2026. L'histoire de la création de la Maison des jeunes y est intimement reliée. En la mettant de l'avant auprès d'un groupe de jeunes, c'est au présent, le passé et l'avenir qui sont célébrés à la fois.



Photo : Hélène Matte

Quelques artistes de la pièce posant fièrement devant la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste, toujours située sur la rue Saint-Gabriel.

ET SI VOUS DEVENIEZ MEMBRE DE L'ENTRAIDE DU FAUBOURG ?

Par Marianne Gagné

Présente dans le quartier depuis 1978, l'Entraide du Faubourg est un organisme communautaire bien ancré dans la vie du Faubourg. Sa mission : offrir soutien et réconfort aux personnes de 55 ans et plus grâce à la popote roulante, à l'accompagnement-transport et à diverses activités sociales qui favorisent le bien-être et la participation à la vie du quartier.



Photo : Entraide du Faubourg

Les membres de l'Entraide du Faubourg en pleine sortie aux pommes.

En tant qu'ancienne employée et aujourd'hui bénévole, je vous invite à vous impliquer avec cet organisme en devenant membre, bénévole, ou pourquoi pas les deux !

Être membre, c'est bien plus qu'un simple geste symbolique : cela permet à plus de personnes d'avoir un droit de regard et de parole sur la vie de l'organisme, de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et de montrer à nos bailleurs de fonds à quel point la mission de l'Entraide est importante pour le quartier. C'est facile et gratuit !

Nos aîné-e-s ne vont pas tou-te-s mal, heureusement, mais ils et elles pourraient aller mieux. Trop de personnes demeurent isolées alors qu'elles pourraient profiter davantage des services et de la chaleur humaine que propose l'Entraide.

Et si la solidarité de proximité fait une réelle différence, elle ne devrait pas reposer uniquement sur la générosité du voisinage, on va se le dire ! Si les gouvernements soutenaient davantage les organismes communautaires et reconnaissaient leur rôle essentiel, le bien-être de nos aîné-e-s ne dépendrait pas seulement de la bonne volonté des citoyens et citoyennes, mais d'un véritable engagement collectif. L'Entraide du Faubourg est solide, portée par des gens dévoués. Ce qui compte maintenant, c'est de continuer à faire vivre cet esprit d'entraide qui nous rassemble et fait du bien à tout le quartier.

Pour devenir membre, rien de plus simple : deux formules sont offertes, membre ami ou membre votant. Et pour devenir bénévole, il y a plusieurs façons de partager votre temps !

Pssst ! Vous souhaitez appuyer la mission de l'Entraide du Faubourg, mais vous manquez de temps ? Devenez membre ami ! Ça ne coûte rien, mais ça signifie beaucoup.

Pour en savoir plus, communiquez directement avec l'Entraide du Faubourg par téléphone au 418 522-2179.



Faubourg Saint-Jean-Baptiste, années 1970



CAP-AUX-DIAMANTS, UN DISTRICT CLAIREMENT PROGRESSISTE : ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

Par Pascaline Lamare

Dans Cap-aux-Diamants, les électeurs-trices ont tranché nettement : ils reconduisent leur conseillère sortante de centre-gauche, tout en envoyant un signal fort en faveur d'une écologie politique plus ambitieuse. Reste à voir comment ce mandat se traduira dans les rues, sur les trottoirs et dans les appartements qu'on peine toujours à trouver.

Un vote sans équivoque pour le centre-gauche

Les résultats du 2 novembre sont clairs : Cap-aux-Diamants reste solidement ancré au centre-gauche. Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère sortante pour Québec forte et fière (QFF), récolte 57,91 % des voix (4 561 votes), loin devant Micha Horswill de Transition Québec, qui obtient 22,14 % (1 744 votes). Les deux autres formations de droite et Québec d'abord se partagent à peine le cinquième des suffrages.

Autrement dit, près de 80 % des électeurs-trices ont choisi des options de centre-gauche ou de gauche. Dans ce district, le débat politique se joue d'abord à l'intérieur du camp progressiste, entre un municipalisme de gestion responsable (QFF) et une vision plus transformationnelle de la ville (Transition Québec), plutôt qu'entre gauche et droite.

Avec un taux de participation de 55,63 %, supérieur à la moyenne de la Ville de Québec (51,3 %), Cap-aux-Diamants confirme au passage sa réputation de district politisé où l'on se déplace pour voter.

Des candidatures qui révèlent le paysage politique du district

Mélissa Coulombe-Leduc (QFF) a mené une campagne de continuité et de stabilité. Conseillère sortante, membre bien identifiée de l'équipe Marchand, elle a mis en avant un ton de concertation et de pragmatisme. Son ancrage dans les dossiers locaux est réel : réaménagement de rues conviviales et partagées, sécurité routière, patro Saint-Vincent-de-Paul, reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste... plusieurs dossiers qui ont pu avancer ces dernières années, même s'il reste encore beaucoup de travail. Elle affirme par ailleurs soutenir le projet d'Avenir Saint-Patrick, qui vise à transformer le site de la Saint-Patrick High School en coopérative d'habitation et espace collectif à échelle humaine. Elle entend, pendant ce mandat, accorder une attention particulière à la rue d'Aiguillon ainsi qu'au réaménagement de la rue Saint-Jean.

Son score (près de 58 %) révèle deux choses : choisissant la continuité, une majorité relative du district a fait confiance à QFF pour prolonger les politiques amorcées au centre-ville. D'autre part, QFF a démontré une forte capacité organisationnelle, notamment pour le pointage et la sortie du vote, dans un contexte où les élections de district restent souvent éclipsées par la course à la mairie.

En face, Micha Horswill (Transition Québec) a proposé une campagne très clairement ancrée à l'échelle du quartier. Son programme s'articulait autour de trois axes : logement et communauté, environnement et verdissement, mobilité et urbanisme. Issue d'un métier scientifique, impliquée localement, elle a misé sur la transparence, l'accessibilité et une écologie sociale assumée. Avec plus de 22 %, elle réalise un score significatif pour une formation progressiste minoritaire : la preuve qu'un sous-bassin électoral important est mobilisable autour du logement abordable, du verdissement et d'une ville plus piétonne.

Horswill l'a affirmé : elle ne compte pas disparaître avec la fin de la campagne. Elle souhaite poursuivre certains projets, on pense à l'idée d'une épicerie coopérative dans le Vieux-Québec, via les conseils de quartier, les collectifs citoyens et les organismes locaux. Une manière de rappeler que la politique municipale ne se résume pas aux urnes.

Du côté de la droite, Vicky Lépine (Leadership Québec), Arnaud Larue (Respect citoyens) ont obtenu respectivement 7,95 % (626 voix) et 7,16 % (564 voix). La candidature de Lépine, portée par un discours très proautomobile et une posture de gestionnaire « anti-gaspillage », a été lourdement plombée par une affaire ancienne mais largement médiatisée : la transaction immobilière de l'ex-coopérative d'habitation La Galéjade, dont elle avait racheté l'immeuble à prix avantageux, alors qu'elle en était trésorière. Cette affaire avait soulevé un tollé dans le milieu coopératif et donné lieu à une longue saga judiciaire.

Respect citoyens a peiné à dépasser le statut de signaux de protestation : faible présence sur le terrain, manque d'organisation durable dans le quartier, et un message axé sur la voiture, les « taxes » et la méfiance envers le tramway, qui résonne assez mal dans un district où l'on vit majoritairement la ville à pied, en bus ou à vélo. Guy Boivin (Québec d'abord), quant à lui, se contente de 4,84 % (381 voix), sans réelle campagne autre que sur les poteaux.



Pourquoi la droite municipale peine à percer dans Cap-aux-Diamants

L'électorat du district est structurellement progressiste. Cap-aux-Diamants regroupe certains des milieux les plus denses et urbanisés de la ville. On trouve d'ailleurs dans Saint-Jean-Baptiste une forte proportion de locataires, de personnes travaillant dans l'enseignement, la fonction publique, la culture, la recherche. C'est un profil sociologique qui, partout en Amérique du Nord, vote massivement au centre-gauche : on y défend la qualité de vie urbaine, les transports collectifs, le verdissement, le patrimoine vivant.

Face à ça, une droite municipale centrée sur la réduction des dépenses, « la voiture d'abord » et la dérégulation du marché de l'habitation part avec un sérieux handicap.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste traîne derrière lui une culture politique façonnée par la participation citoyenne et un long héritage de luttes urbaines : mobilisations contre la démolition de pans entiers du quartier, défense farouche du parc de logements locatifs, opposition à la spéculation, création du premier conseil de quartier à Québec. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et d'autres organismes communautaires ont contribué à installer durablement l'idée que la ville appartient à celles et ceux qui l'habitent, pas seulement à celles et ceux qui la gèrent. Dans ce contexte, les projets trop alignés sur les intérêts immobiliers ou les visions « ville-vitrine » suscitent instinctivement la méfiance.

Saint-Jean-Baptiste compte une proportion élevée de ménages sans voiture. On y marche, on y pédale, on y prend le bus. Les débats sur le tramway, la circulation de transit sur D'Aiguillon, la pacification des rues, le 30 km/h dans le faubourg ne sont pas abstraits : ils se vivent au quotidien et ici, être anti-tramway, c'est être anti-ville. Une droite municipale qui fait campagne contre les grands projets de transport collectif ou qui caricature les aménagements conviviaux en « guerre à l'auto » se retrouve de facto en porte-à-faux avec les besoins vécus dans le district.

Le quartier subit une pression immobilière intense : hausse des loyers, emprise d'Airbnb, conversions en condos, érosion progressive du parc locatif traditionnel. Saint-Jean-Baptiste reste l'un des rares quartiers de Québec où environ 75 % des ménages sont locataires, héritage de décennies de luttes pour la socialisation du parc de logements. Dans ce contexte, le discours pro-marché séduit peu. On attend plutôt plus de logements sociaux et coopératifs, des outils pour freiner les évictions et la spéculation, un encadrement strict de l'hébergement touristique, des projets à échelle humaine comme le Patro Saint-Vincent-de-Paul et le site Saint-Patrick.

Bref, Cap-aux-Diamants est fidèle à son histoire politique : depuis l'ère L'Allier, en passant par certaines années Labeaume et maintenant avec QFF, le centre-gauche y domine. En 2025, la confirmation est nette : près de 80 % pour QFF et Transition Québec, moins de 20 % pour une droite fragmentée.

On a voté progressiste. Maintenant, on fait quoi ?

Que faire de ce mandat renforcé ? C'est là que la question devient intéressante pour les résident-es du Faubourg. En ce qui concerne le logement et Airbnb, les attentes sont énormes : protéger les habitations à long terme, s'assurer qu'elles restent réellement abordables, préserver la présence de familles dans le quartier, encadrer strictement la location touristique et favoriser les projets structurants, comme le Patro Saint-Vincent-de-Paul et le futur projet d'habitation sur le site de Saint-Patrick.

Sur la mobilité et l'apaisement, le résultat du vote ressemble à un plébiscite pour des rues conviviales et partagées : réduction de la circulation de transit et du trafic de camions, ralentissement de la vitesse, place accrue du vélo et de la marche...

Sur l'itinérance et les enjeux sociaux, la population attend une approche qui conjugue répartition équitable des services à l'échelle du centre-ville, soutien réel aux organismes communautaires, réflexion sur la cohabitation dans l'espace public, sans criminaliser la pauvreté.

Le message des électeurs est double : oui à la continuité d'une gestion municipale de centre-gauche. Mais aussi, faites mieux et plus vite, en particulier sur le logement, la mobilité et la justice sociale.

Le bon score de Transition Québec dans le district envoie d'ailleurs un signal clair à QFF : une partie non négligeable de l'électorat souhaite une écologie plus ambitieuse et une politique du logement plus courageuse.

La politique ne s'arrête pas au soir du vote

Le 26 novembre, le Comité populaire organisait une soirée post-électorale conviviale et critique autour de trois grands thèmes : logement, justice sociale, verdissement. Avec des invitées comme Véronique Laflamme (FRAPRU), Naélie Bouchard-Sylvain (RÉPAC 03-12) et Anthony Cadoret (conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste), il s'agissait de prendre du recul sur le climat politique, de renforcer les liens militants et de préparer les luttes à venir.

Ce genre d'initiative rappelle une évidence qu'on oublie parfois : dans un quartier comme Saint-Jean-Baptiste, la politique ne se joue pas seulement dans les urnes, mais aussi dans les assemblées de quartier, les réunions d'organismes, les marches, les mémoires déposés et les projets concrets portés par les résident-es.

On notera d'ailleurs que l'engagement de Vicky Lépine dans le quartier a été pour le moins éphémère : élue au conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au printemps, elle a démissionné moins de six mois plus tard, laissant derrière elle un mandat à peine entamé. Un contraste marqué avec les candidatures qui s'inscrivent dans la durée et le travail patient de terrain. Une présence éclair qui illustre bien le décalage entre un discours très virulent en ligne et une implication réelle dans les instances citoyennes.

Cap-aux-Diamants a voté massivement pour le centre-gauche. À présent, il faudra que ce choix se traduise dans la pierre, dans les arbres et dans les baux, sinon, le mandat clair donné à QFF ne restera que des chiffres sur un tableau Excel électoral.

LES ENGAGEMENTS DE MÉLISSA COULOMBE-LEDUC POUR LE DISTRICT

Mélissa Coulombe-Leduc conserve les dossiers du patrimoine, de l'urbanisme/planification du territoire, du tourisme et de l'amélioration de la qualité de vie dans le Vieux-Québec. Elle agit également à titre de présidente du caucus. Pendant la campagne, elle a pris trois engagements :

1. Saint-Patrick : un futur pôle de logement social

La conseillère s'engage à appuyer la reconversion de la Saint-Patrick's High School, qui sera libérée en 2028. Le site pourrait devenir le prochain grand projet de logement social du quartier, une rare occasion d'ajouter des unités à échelle humaine dans Saint-Jean-Baptiste.

2. Piscine des Plaines : moderniser une infrastructure clé

Promesse de lancer la réfection et l'agrandissement de la piscine des Plaines, en collaboration avec la Commission des champs de bataille nationaux, afin de mieux répondre aux besoins des familles.

3. Réaménagement de Saint-Jean et Saint-Louis

Engagement de mettre en marche un projet de réfection pour l'une ou l'autre de ces artères : trottoirs élargis, circulation apaisée, terrasses, et possibilité d'intégrer des liens cyclables.



Le Vestiaire du Faubourg

Du lundi au samedi de 12 h à 16 h
et le jeudi de 12 h à 20 h

Horaires sujets à changement. Contactez-nous pour le vérifier.

780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454

Marché
Richelieu
Complice de votre quotidien



Viandes, charcuteries & fromages
Fruits & légumes - Boulangerie - Prêt-à-manger
Grande sélection de bières de micro-brasseries

Ouvert 7 jours, de 8h à 21h

850 rue Saint-Jean, Québec, G1R 1R3 (418) 522-4889

TRANSIT SUR LA RUE D'AIGUILLON, C'EST LE MOMENT D'AGIR

Par Anthony Cadoret, résident de la rue D'Aiguillon et président du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Les problèmes liés au transit sur la rue D'Aiguillon sont connus, on parle souvent d'arrêts non effectués, d'excès de vitesse, de comportements dangereux envers les cyclistes, de pollution sonore et de l'air, ainsi que de congestion. Ces enjeux ont déjà fait l'objet de plusieurs mobilisations par le passé, mais, dans les dernières années, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a remis cet enjeu de l'avant et, cette fois-ci, le projet de tramway pourrait tourner la situation en notre faveur.



Photo : Anthony Cadoret

La rue D'Aiguillon, en plein cœur de l'été.

Malgré les tergiversations des dernières années, tout porte à croire que le tramway de Québec verra bel et bien le jour et le projet amènera des changements importants dans la circulation en Haute-Ville. Les aménagements du tramway porteront le boulevard René-Lévesque à deux voies et, selon une étude d'impact produite par la Ville en 2021, c'est environ 10 000 déplacements par jour en moins qui y passeront. Une partie de ce transit serait logiquement transférée sur la rue D'Aiguillon qui, quant à elle, a déjà des périodes de congestion importantes avec 1500 à 2000 déplacements par jour environ.

Cette même étude soulève justement le risque d'augmenter le transit dans les rues résidentielles entourant René-Lévesque. Difficile de passer à côté de la rue D'Aiguillon et, en ce sens, d'inviter à mener une réflexion pour identifier des mesures d'atténuation dans ces rues. C'est ce que nous avons commencé au conseil de quartier et nous demandons à la Ville d'aller dans le même sens en étudiant les options et en mettant en place des mesures en collaboration avec la population.

Une assemblée constructive

Le 24 novembre dernier, le conseil de quartier s'est réuni pour une rencontre dont le thème portait sur le transit sur la rue D'Aiguillon. Les échanges ont été très positifs et de nombreuses solutions ont été mises de l'avant par les personnes présentes, soit une vingtaine sur place et une vingtaine en ligne.

Parmi les solutions évoquées, nous avons discuté de la possibilité d'installer une barrière ou un système de reconnaissance de plaques pour rendre impossible la traversée du quartier de bout en bout sans s'arrêter ni faire de détour. Nous avons aussi discuté d'aménagements vélo et de la mise en place de dos d'âne. Bref, des solutions qui feraient en sorte de sécuriser la rue et qui dissuaderaient les automobilistes de l'utiliser comme un raccourci pour aller ailleurs.

Toutefois, ce qui m'a marqué le plus lors de cette rencontre, c'est qu'au fur et à mesure que la discussion avançait, il semblait de plus en plus clair que les solutions existent et qu'un grand nombre d'entre elles semblent tout à fait réalistes.

Maintenant, il semblerait que les étoiles soient alignées pour régler plusieurs problèmes qui durent depuis des décennies sur la rue D'Aiguillon. Ne ratons pas cette occasion !

« VOS PROMESSES, C'EST BIEN BEAU, MAIS ÇA NE REMPLIT PAS LE FRIGO ! »

(La rédaction) Le 3 décembre dernier, trois groupes de défense de droits des personnes assistées sociales des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont lancé une campagne préélectorale, visant le gouvernement provincial, afin de réclamer une hausse de l'aide sociale. Pour ce lancement, le Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (ROSE du Nord), l'Association de défense des droits sociaux de la Rive-Sud (ADDS Rive-Sud) et l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM) ont organisé une tournée des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Selon Natacha Nadeau, militante à l'ADDS Rive-Sud, « les personnes assistées sociales le savent bien, les questions de pauvreté et d'aide sociale sont souvent les questions les plus invisibles lors des campagnes électorales au Québec. Il faut s'y prendre à l'avance pour faire valoir notre point ! » Des militant-e-s, des citoyen-ne-s et plusieurs groupes communautaires alliés se sont donc rassemblé-e-s et ont embarqué dans l'autobus de campagne afin de visiter, avec un frigo vide, quatre bureaux des principaux partis politiques. Par cette action, les groupes ont voulu lancer un message clair : « Vos promesses, c'est bien beau, mais ça ne remplit pas le frigo ! »

À chaque arrêt, des militant-e-s ont pris la parole pour dénoncer le fait qu'il est impossible de vivre avec les prestations actuelles : « Comment voulez-vous qu'une personne vive avec un maigre chèque de 829 \$ par mois ! C'est parfaitement ridicule quand on regarde le prix des loyers, de l'épicerie, du transport, des soins de santé et tout le reste ! On n'y arrive pas, c'est impossible de couvrir le strict minimum, les gens finissent à la rue », a expliqué Sarah Pelletier, militante à ROSE du Nord. Aucun des programmes d'assistance sociale, même le plus généreux, ne couvre la Mesure du panier de consommation (MPC) qui s'élève à 2 144 \$ par mois en 2025. Malgré ses imperfections, la Mesure du panier de consommation est utilisée par le gouvernement du Québec pour mesurer le coût des besoins de base qui correspond à un niveau de vie modeste. Pas besoin d'être économistes pour en voir l'incohérence : offrir des prestations d'aide financière de dernier recours qui sont en dessous du revenu établi par leur propre gouvernement pour être en mesure de répondre à ses besoins de bases, c'est inacceptable* !

Durant la prochaine campagne électorale, les partis politiques doivent reconnaître l'urgence d'agir et s'engager à augmenter les prestations d'aide sociale au moins au niveau de la MPC. De plus, ROSE du Nord, l'ADDSQM et l'ADDS Rive-Sud revendiquent que les modalités du programme de Revenu de base soient étendues à l'ensemble des prestataires d'aide financière de dernier recours. Cela permettrait entre autres à toutes les personnes assistées sociales d'avoir droit à des gains de travail plus substantiels, de pouvoir disposer d'un actif plus élevé, en particulier lors des héritages, mais aussi d'obtenir une meilleure individualisation par rapport aux ressources d'un-e conjoint-e.



C'est à l'aide d'un réfrigérateur vide que les organismes communautaires mobilisés ont illustré les besoins non-couverts des prestataires d'aide sociale.

« Les partis politiques doivent revoir leurs priorités. Améliorer le sort de nos concitoyen-ne-s les moins nantis, cela devrait aller de soi et être porté par l'ensemble de la classe politique québécoise », a déclaré Monique Toutant, militante à l'ADDSQM. Ce n'est pourtant pas le cas. Bien au contraire, les actes des élu-e-s politiques parlent d'eux-mêmes. Rappelons la dernière réforme, pourtant adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale à l'automne 2024, qui est venue appauvrir les familles monoparentales vivant avec un ou des enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 58 ans. Rappelons également les propos tenus par le gouvernement caquiste sur plusieurs tribunes concernant sa réflexion en lien avec l'admissibilité à l'aide sociale pour les demandeur-euse-s d'asile. Avec une telle logique comptable aux commandes, le Québec se magasine une sacrée crise sociale. Il est plus que temps de rectifier le tir.

La tournée préélectorale organisée en décembre par ROSE du Nord, l'ADDSQM et l'ADDS Rive-Sud était une première action d'une campagne de mobilisation visant à obtenir des améliorations pour les personnes assistées sociales. Dans les prochains mois, les trois groupes entendent ne rien lâcher et multiplier les coups d'éclat afin d'obtenir des engagements quant à leurs revendications.

*À ce sujet : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2025/>

COUPURES DE L'AIDE VERSÉE AUX DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'ASILE À L'AIDE SOCIALE : UN PRÉCÉDENT À NE PAS TOLÉRER !

Par **Laurent Lévesque**, organisateur communautaire à l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)

Lors d'une action du 11 juin dernier, les militant·e·s de l'ADDSQM, de Rose du nord et de l'ADDS Rive-Sud ont dénoncé les coupures à l'aide sociale annoncées dans la réforme de l'aide sociale de Chantal Rouleau.

Alors que nous étions déjà bien crinqué·e·s et révolté·e·s concernant les annonces sur les personnes prestataires de plus de 58 ans et les familles monoparentales qui voyaient leurs prestations pour contrainte temporaire coupées*, le gouvernement en a rajouté une couche en coupant les demandeur·euse·s d'asile. Les demandeur·euse·s d'asile reçoivent un ajustement sur leur chèque de 15 à 30 \$ dollars pour compenser le fait qu'ils et elles ne sont pas admissibles au crédit d'impôt pour solidarité. Ce ne sera plus le cas. On parle vraiment d'une coupure dégueulasse d'économies de bouts de chandelle.

Mais la CAQ ne cesse de nous surprendre dans son inventivité malsaine. Cet automne, on apprenait dans différents articles de La Presse** et du Devoir*** que la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, souhaite couper les prestations d'aide sociale pour les demandeurs d'asile. Les journalistes ont eu accès à un mémoire gouvernemental qui proposerait de limiter l'aide sociale pour les demandeurs d'asile à neuf mois. À l'émission Tout le monde en parle, le 21 septembre, le premier ministre du Québec, François Legault, confirmait les intentions de son gouvernement en matière d'aide sociale aux demandeurs d'asile. Voici une transcription maison des déclarations du premier ministre lors de l'émission :

«Ce qu'on dit, c'est que le [gouvernement] fédéral doit réduire le nombre [de demandeur d'asile], si le [gouvernement] fédéral n'agit pas, il faut revoir le panier de service. Pourquoi [les demandeurs d'asile] viennent au Québec ? Parce qu'on est un peuple très généreux, mais on a le droit de se poser la question, est-ce qu'après six mois, on doit continuer à payer l'aide sociale ? Est-ce qu'on doit continuer de subir ce que l'on subit présentement, la hausse des prix du logement, c'est l'offre et la demande, le manque d'enseignant, d'infirmière ?**** ».

Nous nous opposons à cette idée de limiter l'aide sociale dans le temps, peu importe la catégorie de personnes prestataires d'aide sociale. C'est un précédent extrêmement dangereux. Les prestations d'aide sociale ne couvrent même pas la mesure du panier de consommation (MPC). Les personnes prestataires vivent donc déjà dans une pauvreté extrême avec la «généreuse» aide de l'état québécois. Le premier ministre nous informe qu'il faudrait blâmer les demandeurs d'asile pour la crise du logement quand son gouvernement a dérégulé l'industrie du logement au Québec et a coupé dans les programmes de construction de logements sociaux. Il souhaite les punir pour des crises qu'il a lui-même empiré. Franchement honteux et déconnecté comme discours. Le premier ministre se pose en victime de la situation et utilise des personnes qui sont souvent dans des situations très difficiles comme élément de négociation avec le gouvernement fédéral et pour dissimuler les conséquences des orientations néolibérales de son gouvernement.

Encore une fois, les demandeur·euse·s d'asile méritent notre entière solidarité. Les inégalités sociales se creusent au Québec et c'est les riches qui sont à blâmer, pas les plus pauvres qui, rappelons-le, sont victimes de ces crises. Il est temps d'augmenter les prestations d'aide sociale pour toutes les personnes assistées sociales. C'est impossible de vivre avec 829 \$ par mois !

Solidarité avec les demandeuses et demandeurs d'asile.

* Notons que les personnes de plus de 58 ans et les familles monoparentales déjà admis à la contrainte temporaire pourront conserver leur prestation par droit acquis. Ce ne sera vraisemblablement pas le cas pour les demandeur·euse·s d'asile.

** Charles LeCavalier, «Québec pourrait réduire les prestations d'aide sociale», La Presse, 17 septembre 2025.

*** Isabelle Porter, «Québec se dit prêt à réduire l'aide sociale versée aux demandeurs d'asile», Le Devoir, le 17 septembre 2025 et Isabelle Porter, «Les demandeurs d'asile sont de moins en moins nombreux à réclamer de l'aide sociale», Le Devoir, le 9 octobre 2025.

**** Transcription libre de l'émission de Radio-Canada, «Tout le monde en parle», émission du 21 septembre 2025.

ELLE, DONT LE NOM EST (PRESQUE) INCONNU

Par **Andrée O'Neill**

Je viens de terminer la lecture d'un roman inclasable, qui met en scène des personnes appauvries par une situation climatique désastreuse et opprimées par de grands propriétaires terriens. Ces personnes tentent de fuir leurs conditions de vie misérables pour une «terre promise» où elles espèrent trouver une existence décente, un emploi convenable, de la nourriture suffisante, un logement potable.

Mais cet «Eldorado» ne leur réservera que déceptions, abus et discrimination.

On pourrait se croire en 2025, dans n'importe quel endroit d'Amérique, d'Asie ou d'Europe. Mais ce roman se déroule en 1938 pendant la Grande Dépression. La famille au centre du récit, les Dunne, se résout à quitter sa ferme de l'Oklahoma parce que le Dust Bowl a rendu ses terres infertiles. Le Dust Bowl, également connu sous le nom de «tempête de sable», est le résultat de pratiques agricoles excessives de la part des fermiers, souvent des métayers, sur des terres auparavant utilisées pour l'élevage de bisons. Cette décision visait à compenser la baisse des rendements agricoles causée par la crise boursière de 1929.

Les Dunne se mettent donc en route vers la Californie, comme le feront des hordes de leurs compatriotes, eux aussi acculés au désespoir par cet événement climatique extrême. Mais au bout de leur chemin, ils ne trouveront que conflits, maladies et misère.

Vous croyez reconnaître une œuvre très connue de John Steinbeck ?

Détrompez-vous. Eux, dont les noms sont inconnus a été écrit presque en même temps que *Les raisins de la colère* par Sanora Babb, journaliste, poétesse, écrivaine et membre du parti communiste. Sanora Babb s'était fait engager comme bénévole dans un camp pour les réfugié·e·s du Dust Bowl, ce qui lui a permis de recueillir la documentation nécessaire à l'écriture d'une chronique illustrant les ravages du capitalisme. Une maison d'édition de New York, séduite par son projet, lui avait même versé une avance.

Manque de chance : John Steinbeck, écrivain pas encore très en vogue à cette époque, visitera ce même camp peu de temps après elle. Il a lui aussi des sympathies communistes et des intentions dénonciatrices. À la suite de son passage, Tom Collins, le directeur, lui organise une rencontre avec Sanora Babb qui, ayant peut-être un peu trop confiance en la bonté de l'humanité, lui prête ses notes.

John Steinbeck ne prendra que quelques mois pour écrire son célèbre roman. Et lorsque Sanora Babb enverra son manuscrit à son éditeur, on lui annoncera l'annulation de son contrat pour cause de trop grande ressemblance avec *Les raisins de la colère*.

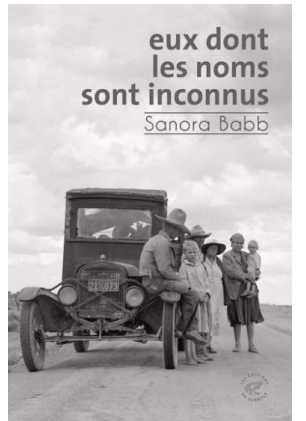
De plus, Steinbeck, dans sa préface et dans diverses entrevues, remerciera le directeur du camp pour sa collaboration, mais passera entièrement sous silence celle de Sanora Babb. Il faudra attendre en 2004 pour la publication de *Eux, dont les noms sont inconnus*, où on remarquera des similitudes plus que troublantes entre les deux œuvres dans certains chapitres.

On ne peut pas balayer du revers de la main l'injustice dont a été victime Sanora Babb ni les soupçons de plagiat par Steinbeck. Les deux romans sont des épopées tragiques faisant grandement écho au 21e siècle. Si les deux illustrent la lutte des classes, le capitalisme prédateur et l'action des humain·e·s sur l'environnement, celui de Sanora Babb a une longueur d'avance : là où Steinbeck adopte une perspective blanche, masculine et plutôt individualiste, Sanora Babb accorde une place prépondérante à la souffrance des femmes (machisme, grossesses non désirées, enfants mort-nés, etc.) et donne une voix aux autres «réfugié·e·s de l'intérieur», comme les personnes de couleur ou d'origine japonaise, mexicaine ou philippine.

Et s'il y a un enseignement qu'on peut retenir d'un récit comme de l'autre, c'est que l'humanité n'apprend pas de ses erreurs...

Sanora Babb, *Eux, dont les noms sont inconnus*, Paris, Les Éditions du Sonneur, 2025.
John Steinbeck, *Les raisins de la colère*, Paris, Gallimard, 2022.

À voir aussi, l'œuvre photographique de Dorothea Lange, qui a accompagné John Steinbeck au camp, et l'adaptation cinématographique du livre de Steinbeck par John Ford, tous deux disponibles en bibliothèque !



BUDGET CHAMPAGNE : LE FRAPRU DÉNONCE « UNE OCCASION RATÉE DE RÉPONDRE AUX CRISES DU LOGEMENT ET DE L'ITINÉRANCE »



Photo: FRAPRU

Bannière de tête lors de l'une des nombreuses mobilisations du FRAPRU pour exiger des investissements massifs pour le logement social de la part du fédéral.

(La rédaction) « Le budget présenté le 4 novembre 2025 par le ministre François-Philippe Champagne représente une occasion ratée de s'attaquer avec sérieux aux problèmes de logement et d'itinérance. Non seulement il refuse d'accorder des budgets additionnels à Maisons Canada, une promesse électorale phare du premier ministre Mark Carney, mais il prévoit que sa mise en place sera très longue. Seuls 898 millions \$ sont prévus en 2025-2026, 1,9 milliard \$ en 2026-2027 et 1,8 M\$ en 2027-2028. De plus, il ne précise toujours pas les cibles que cette nouvelle agence fédérale devra atteindre pour faire reculer les crises d'abordabilité des logements et d'itinérance qui frappent tout le Canada, dont le Québec ». C'est en ces termes que Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), a critiqué le premier budget du gouvernement Carney.

Selon l'organisme québécois, le premier ministre est en train de reproduire avec Maisons Canada les erreurs que son prédécesseur, Justin Trudeau, a commises avec la Stratégie nationale sur le logement mise en œuvre en 2017. « En ne définissant pas clairement de cibles à atteindre en matière de logements sociaux, susceptibles d'augmenter durablement l'offre d'appartements accessibles financièrement dès maintenant, le gouvernement Carney risque encore une fois de dilapider des milliards dans des initiatives ne répondant pas aux besoins les plus urgents », a expliqué Mme Laflamme.

La porte-parole se demande si le gouvernement libéral n'est pas en train d'abandonner à Maisons Canada les arbitrages nécessaires pour s'assurer que les sommes qui lui sont confiées soient utilisées à bon escient : « Ce faisant, ce sont les responsabilités que la Loi impose au gouvernement fédéral à l'égard de l'avancement du droit au logement que celui-ci est en train d'abdiquer pour les céder à une agence n'ayant pas le même devoir d'imputabilité à cet égard ».

Le FRAPRU déplore que le budget Champagne n'ait pas réellement renfloué les initiatives fédérales destinées au développement de logements sociaux et communautaires, soit les sous-volets création rapide de logements et sans but lucratif du Fonds pour le logement abordable, pourtant annoncées dans le dernier Plan du Canada pour le logement dans la foulée du budget d'avril 2024.

Ce sont 13 milliards \$ de comptabilité de caisse et de crédits législatifs dont Maisons Canada dispose présentement, ce qui est insuffisant compte tenu de

l'ampleur des problèmes. Le FRAPRU prend cependant bonne note que le budget affirme que « Maisons Canada axera principalement ses efforts sur les logements hors marché ». Il s'interroge cependant sur les moyens de s'assurer d'une réelle accessibilité financière immédiate de tous les logements réalisés.

Pour le garantir, le FRAPRU réclame que tous les investissements passent par des programmes de logement social pleinement abordables dont un qui serve spécifiquement à la construction d'Habitations à loyer modique (HLM), formule abandonnée depuis 1993, en raison du retrait fédéral. Il demande également que les terrains et bâtiments publics excédentaires destinés à l'habitation soient réservés en priorité pour des logements sociaux et communautaires qui devraient les recevoir gratuitement ou à très faible coût, en s'assurant que les sols soient décontaminés pour être prêts à construire.

Des choix budgétaires et fiscaux condamnables

Le FRAPRU se dit outré que le gouvernement Carney ne recule pas sur sa décision de faire passer les dépenses militaires du Canada à 5 % du Produit intérieur brut (PIB) d'ici 2035, ce qui accroîtra les sommes réservées à cette fin à près de 150 milliards \$ par année. Selon Catherine Lussier, coordonnatrice du FRAPRU, « Mark Carney fait le choix d'entrer de plain-pied dans la surenchère actuelle à la militarisation, avec toutes les conséquences qu'elle aura inévitablement sur la sécurité déjà mise à mal de la planète ». Elle ajoute que « tout cet argent serait beaucoup plus utile socialement et au moins aussi créateur de bons emplois s'il servait à compenser pour le sous-investissement en logement et dans les autres programmes sociaux, à épauler les peuples autochtones dans leurs efforts pour répondre aux besoins impératifs de leurs communautés ou à mener la lutte contre les changements climatiques et les menaces pesant sur la biodiversité ».

Le FRAPRU critique du même coup le choix du gouvernement Carney de préserver les nombreux avantages fiscaux ne profitant qu'aux contribuables à très haut revenu et aux grandes entreprises. Il considère en particulier que le gouvernement fait preuve de sa déconnexion avec les besoins de la population avec les annulations récentes de la hausse de l'impôt sur les gains en capital pour les mieux nantis et de la taxe sur les services numériques. Il interroge aussi le moment choisi pour annoncer de nouvelles baisses d'impôt qui priveront les finances publiques de 27 milliards \$.

Hausse de loyer * Travaux majeurs * Bloc à vendre
* Menace d'éviction ou de reprise de logement

**Problèmes de logement ?
Locataire, tu as des droits !**

Contactez
**le Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste**
418-522-0454

Mots croisés

par Agathe Légaré

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

Horizontalement

1- On les souhaite « sociaux », plutôt que simplement « abordables » - Conférence annuelle des Nations Unies sur le climat (la plus récente a eu lieu en novembre 2025, à Belem, en Amazonie brésilienne) 2- Situation d'une personne sans domicile fixe, sans abri - Véhicule récréatif, utilisé souvent comme résidence permanente 3- Indique que l'on doit jouer ou chanter un passage trois fois - Municipalité régionale - Métal blanc et dur, utilisé pour la fabrication des prothèses orthopédiques 4- Tornades au-dessus de la mer - Lieu fertile dans un désert 5- Douce oisiveté (un mot dérivé de l'italien et signifiant « ne rien faire » 6- L'équivalent français de nos cretons - Morceau de mur d'un bâtiment 7- Risques, incertitudes sur l'évolution d'une situation - Voyelle double - Entreprît avec audace 8- Conjoint, conjointe dont on est divorcé ou séparé - Guettai, espionnai 9- Caractère d'un logement malsain et rendu à peu près inhabitable par les moisissures, les dégâts d'eau, les petites bestioles, un mauvais chauffage, etc (un enjeu qui préoccupe le BAIL et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste) 10- Possédé, dupé - Endroit d'un cours d'eau que l'on peut traverser à pied - La fin d'une limonade, d'une orangeade, d'une citronnade ... - Symbole chimique de l'aluminium, libre ou tarifé par Donald Trump 11- Essayerez encore et encore 12- Du flair, du nez - Attachera, joindra - Nombre qui suit zéro 13- Le nom officiel du tramway de Québec (deux mots accolés sans trait d'union) - Certaine, à qui l'on peut se fier

Verticalement

1- Ensemble des connaissances en lecture et en écriture permettant à un individu d'être bien adapté et fonctionnel en société (le Québec a du retard en la matière, selon un rapport récent de la Fondation pour l'alphabétisation) - Symbole chimique du platine 2- Enlever - Lui, pas elle - Dêvêtu - Symbole chimique de l'iridium 3- Plantes ornementales vivaces aux fleurs parfumées - L'ancienne République fédérale allemande 4- Préposition ou pronom - Action de pétrir, de mélanger, de rendre homogène du béton ou des légumes ... 5- Individus, groupes, pays faisant partie d'un ensemble - Parcours des yeux 6- Vagabondent ou se trompent - Petit déjeuner de céréales, de fruits et de noix, arrosé de lait ou de yogourt 7- Symbole chimique du sodium - Ensemble de pages web accessibles par une adresse internet - Subjonctif présent du verbe avoir (qu'il ou qu'elle ...) 8- Dynamite, explosif - Espace Économique Européen - Égratignée ou radiée d'une liste, d'un ordre professionnel, par exemple 9- Coupons avec une scie - Canard plongeur dont le duvet fournit l'édredon 10- Le Canada pourrait-il devenir le cinquante-et-unième des États-Unis ? - Choisiras 11- Ensemble des procédés médicaux qui préviennent une infection, qui l'empêchent de se produire 12- Objet volant non identifié - La meilleure note possible donnée par certaines agences de notation financière - Bleu clair du ciel 13- Mode d'enseignement ou de travail qui se fait sur place, en personne, dans une salle de classe, un atelier ou un bureau, et non à distance - Venu au monde.

LES ÉLECTIONS SONT FINIES, ON S'ORGANISE

Par Marie-Ève Duchesne



Un militant du Compop en plein échange avec l'un des panélistes de la soirée.

On le sait, les périodes électorales se suivent et donnent souvent l'impression de se ressembler. À la suite des dernières élections municipales, le Comité Luttés sociales du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) souhaitait lancer un message clair. Peu important les résultats obtenus le 2 novembre, jour du scrutin, les gains ne se feraient pas dans les urnes, mais plutôt dans la mobilisation sur le terrain. C'est pourquoi, à l'appel du comité, plus d'une trentaine de personnes se sont réunies au Fou-Bar pour une soirée de mobilisation autour du logement social, de l'aménagement urbain, du droit de manifester et de la lutte contre les profilages. Compte-rendu d'une soirée hautement mobilisatrice !

Au menu, trois présentations éclairantes ont été données par différentes personnes engagées : Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Anthony Cadoret du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste et Naélie Bouchard-Sylvain du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12), également de la Coalition pour le droit de manifester à Québec. À la suite de ces présentations, des interventions du Compop ont permis de mieux situer l'action du groupe dans les luttes à poursuivre.

Les défis liés au logement social dépassent la sphère municipale (difficile de ne pas écorcher l'impressionnant manque de volonté de la Coalition Avenir Québec dans ce domaine), mais, selon Véronique Laflamme, il sera crucial de suivre l'engagement de l'administration Marchand à maintenir les ressources de la Ville pour le logement social. Donnant l'exemple de Montréal, il ne faudrait pas que des terrains acquis pour des projets de logements sociaux soient finalement vendus à des promoteurs privés faute d'en arriver à une entente au niveau du financement rapidement.

Au niveau de l'aménagement urbain, c'est la circulation de transit sur la rue D'Aiguillon qui retient beaucoup l'attention du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, aucune surprise concernant cet irritant majeur dans le quartier depuis de très nombreuses années. Dans les derniers mois, cette instance aura une fois de plus pris position pour que la Ville de Québec trouve des solutions à ce problème, tout comme des solutions ont été trouvées (ou du moins seront testées) concernant la circulation automobile sur la rue Claire-Fontaine pendant l'hiver.

Sur les questions de profilage racial, social et politique, Naélie Bouchard-Sylvain a pu nous faire un portrait complet* de ces différents types de profilages associés à des règlements municipaux qui posent de sérieux défis et aux pratiques jugées discriminatoires du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). Notons simplement cette frappante donnée provenant de l'Observatoire des profilages : de 2013 à 2022, les personnes en situation d'itinérance ont une dette cumulative de 3 344 492 \$ envers la Cour municipale de Québec.

Une réponse unique : seule la lutte paie

En plus des différentes réponses émises par les personnes invitées, le Comité populaire avait également son mot à dire : la mobilisation sera la solution. Le comité Luttés sociales continuera à veiller sur l'occupation du quartier pour des projets de logements sociaux ou d'espaces verts et communautaires. Son comité Aménagement urbain travaillera activement à réfléchir à une position forte concernant la place de l'automobile dans le quartier. Et, tout comme le RÉPAC 03-12, le Compop participera à l'organisation d'une action contre la répression, dans le cadre du 15 mars prochain (Journée internationale contre la brutalité policière). Une soirée d'organisation ouverte aux organismes et aux personnes intéressées se tiendra le lundi 26 janvier à 19 h dans les locaux du Compop (780, rue Sainte-Claire).

Envie de t'y impliquer ?

Toi aussi, l'implication au Comité populaire t'intéresse, mais tu ne sais pas par où commencer ? Inscris-toi** sans plus attendre à notre prochaine soirée d'accueil qui aura lieu le lundi 30 mars à 18 h 30 dans nos locaux. Lors de cette soirée, nous prendrons le temps de te présenter toutes les possibilités d'implication liées à l'organisme.

*Pour en savoir un peu plus sur la campagne menée : <https://manifesteraquebec.org/2024/12/17/visite-au-conseil-municipal-lancement-de-la-campagne-pour-le-droit-a-lespace-public-sans-discrimination/>

** Sans inscription, la soirée n'aura pas lieu. Merci de nous contacter par courriel (comite.populaire@videotron.ca) ou par téléphone (418.522.0454) pour vous y inscrire.

Annoncez-vous dans L'Infobourg

Pour toute information, consultez notre kit média en ligne au compop.net/publicite

Ou contactez nous au téléphone: **418-522-0454**

Par courriel comite.populaire@videotron.ca

SOLUTION MOTS CROISÉS

Grille en page 12

13	T	R	A	M	C	I	T	E		S	U	R	E
12	P	I	F			L	I	E	R	A		U	N
11				R	E	S	A	Y	E	R	E	Z	
10	E	U			G	U	E		A	D	E		A
9	I	N	S	A	L	U	B	R	I	T	E		E
8	T		E	X		M			E	P	I	A	I
7	A	L	E	A	S		E	E		O	S	A	T
6	R	I	L	L	E	T	T	E	S		P	A	N
5	E		F	A	R	N	I	E	N	T	E		E
4	T	R	O	M	B	E	S		O	A	S	I	S
3	T	E	R		M	R		T	I	T	A	N	E
2	I	T	I	N	E	R	A	N	C	E		V	R
1	L	O	G	E	M	E	N	T	S		C	O	P
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	

BRAVER L'INTERDIT, OU COMMENT LES FEMMES ONT FAIT DE LA DÉSObÉISSANCE UNE POLITIQUE DU SOIN

Par Pascaline Lamare

Avec *Braver l'interdit. Histoire féministe de l'avortement au Québec*, Marie-Laurence Raby signe un livre à la fois nécessaire et bouleversant, qui redonne chair à la mémoire, souffle aux luttes, et dignité aux gestes effacés. Né des recherches doctorales de l'autrice, l'ouvrage publié aux Éditions du remue-ménage redonne voix à celles qu'on a longtemps tues : les femmes qui ont risqué leur liberté pour permettre à d'autres de disposer de leur corps.

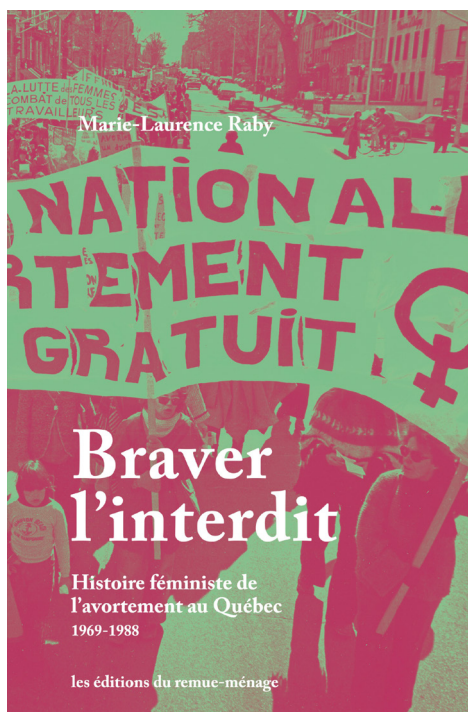
À l'heure où le droit à l'avortement recule ailleurs dans le monde et où les discours anti-choix refont surface jusque dans nos rues, ce récit résonne avec une intensité particulière.

Ce n'est pas parce qu'un droit est reconnu qu'il est faisable, rappelle l'autrice dès les premières pages. Entre la légalisation partielle de 1969 et la décriminalisation de 1988, les obstacles ont été innombrables : comités masculins, critères arbitraires, hypocrisie d'État.

Mais là où d'autres auraient écrit une histoire du droit ou de la médecine, Raby écrit une histoire de l'action et du courage. Son regard se porte sur les militantes, les travailleuses de l'ombre, celles qui ont tissé des réseaux clandestins d'avortement sécuritaire. Elle montre comment, dans un contexte d'interdits, ces femmes ont inventé une autre forme de santé publique, fondée sur le soin, la solidarité et la désobéissance.

L'un des grands mérites du livre est d'être profondément accessible. Écrit dans une langue claire, directe, mais rigoureuse, il conjugue précision historique et sensibilité humaine. Raby assume le point de vue historien, sans emphase, avec une émotion juste, celle d'une chercheuse qui sait que l'histoire n'existe pas sans les voix qui la portent.

Elle nomme les militantes qu'elle rencontre, laisse filtrer l'émotion sans jamais quitter la rigueur de l'analyse. Ce choix narratif, loin d'affaiblir son propos, le rend plus fort : il s'inscrit dans une démarche féministe du savoir, où la subjectivité est assumée comme un outil de vérité.



L'ouvrage met en lumière un féminisme du réseau, où l'entraide devient résistance.

Des services de référence de Montréal aux liaisons transfrontalières avec les cliniques américaines après *Roe v. Wade*, les militantes bâtissent des chaînes de confiance.

Elles rassurent, accompagnent, expliquent. Elles inventent, bien avant l'heure, ce qu'on appelle aujourd'hui le *care* féministe : une pratique du soin qui n'est ni docile ni charitable, mais politique. On découvre aussi à quel point ces gestes quotidiens ont transformé durablement les pratiques de santé : la création des centres de santé des femmes, dans les années 1980, incarne cette volonté de démedicaliser, d'autonomiser, de replacer les femmes au centre du soin.

Mais Raby ne romantise rien. Elle rappelle la violence du patriarcat institutionnel, la répression policière, les perquisitions, les interrogatoires humiliants. Elle montre aussi la duplicité des pouvoirs publics : un État qui réprime d'abord, tolère ensuite, tout en refusant d'assumer sa responsabilité politique. Sous des dehors de progrès, les gouvernements successifs ont souvent perpétué une logique de contrôle, celle du « corps-femme, corps-nation », qui est utile tant qu'il peut procréer. Dans ce contexte, l'attitude du Parti Québécois des années 1970-80, se réclamant progressiste tout en défendant une politique nataliste, apparaît d'autant plus hypocrite.

La dernière partie du livre, consacrée à l'institutionnalisation des luttes, est d'une grande justesse. Elle montre comment les féministes ont su transformer le système de l'intérieur, sans perdre leur esprit subversif. Les centres de santé des femmes deviennent alors des lieux de réinvention du politique, où l'autonomie se conjugue au collectif.

Même dans le flou juridique et le désengagement de l'État, ces espaces ont incarné une autre idée de la société : une société qui prend soin sans dominer.

En refermant le livre, on reste habité-e par cette conviction : les réformes légales ne suffisent pas sans les moyens de les rendre réelles. Comme l'écrit Raby, et comme on le constate encore aujourd'hui, un droit symbolique sans service adéquat n'est qu'une promesse vide. Ou, pour le dire autrement : de la poudre aux yeux populiste. C'est toute la force de ce livre : nous rappeler que le féminisme ne se mesure pas à la beauté des discours, mais à la concrétude des solidarités.

Braver l'interdit est un livre essentiel, lucide et profondément humain. Une œuvre d'histoire, mais aussi un manifeste pour un féminisme du soin, de la transmission et de la résistance. À lire, à relire, et surtout à faire lire.

Deviens membre du Compop !

Activités
culturelles
& sociales,
jardinage



Luttes
sociales,
journal
local

418-522-0454 comite.populaire@videotron.ca 780, rue Sainte-Claire, Québec (QC), G1R 5B9

**CAROTTE
JOYEUSE**
ÉPICERIE
SANTÉ

690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com



**Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !**

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca



**Conseil
central**
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

DES BANNIÈRES DÉPLOYÉES POUR DÉNONCER LE SACCAGE DU FILET SOCIAL

(La rédaction) À l'approche de la mise à jour économique du gouvernement Legault, qui a eu lieu le 25 novembre, la Coalition Main rouge, composée de groupes syndicaux, féministes et communautaires, s'est rassemblée devant le Conseil du trésor, à Québec, pour dénoncer les conséquences des compressions budgétaires et des politiques d'austérité menées par la CAQ. Plusieurs bannières ont été déployées pour visibiliser les enjeux d'éducation, de santé, de transport, de logement, en plus de tout ce qui touche à l'insuffisance de revenus. Les groupes étaient en action pour rappeler l'urgence de réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux.



Photo : Frédéric Côté

Plusieurs organisations étaient présentes pour le point de presse à Québec.

Alors que le gouvernement a annoncé, tout au long de l'automne, des compressions et qu'un gel des subventions a été décrété par le Conseil du trésor, un nouvel affaiblissement du filet social et une aggravation des inégalités sont à craindre. Face à l'ampleur et la complexité des crises sociales qui frappent le Québec, des acteurs et actrices du milieu syndical, féministe et communautaire de Québec ont joint leur voix à celles de dizaines d'autres groupes du Québec qui n'ont pas hésité aujourd'hui à passer à l'action afin de réclamer un véritable changement de cap.

Les groupes féministes, communautaires et syndicaux rappellent, avec la Coalition Main rouge, qu'il existe des solutions* fiscales alternatives concrètes et équitables permettant d'augmenter les revenus de l'État afin de répondre aux besoins réels de la population et aux missions les plus fondamentales de l'État. Réuni-e-s en point de presse, le 18 novembre, plusieurs acteurs et actrices se sont fait entendre :

« Pour le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), la ministre et le gouvernement doivent impérativement lever toutes les conditions qui limitent le financement des services éducatifs à la hauteur des besoins des élèves. Il en va de l'avenir de nos jeunes. Réparons l'école publique ! » a déclaré François Bernier, du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec.

« Les organismes communautaires autonomes peinent à rejoindre les deux bouts et à maintenir le filet social. Un financement indexé au coût de fonctionnement réel est impératif pour continuer à offrir des services essentiels à une population de plus en plus précarisée », a ajouté Catherine Gauthier, du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF-CN).

« De plus en plus de travailleurs et travailleuses doivent faire appel aux banques alimentaires pour se nourrir. Selon le dernier Bilan-Faim, 20,6 % des ménages qui bénéficient du dépannage alimentaire ont un emploi comme principale source de revenus. C'est sans surprise pour nous. En effet, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, il faudrait un salaire de 27 \$ de l'heure à Québec afin de sortir de la pauvreté. À 16,10 \$ l'heure, c'est évident que le salaire minimum est nettement insuffisant », a affirmé Serge Petitclerc, du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

« La crise du logement, la pauvreté et la faim grandissante, le manque d'accès à des services de garde, les organismes communautaires qui peinent à répondre à la demande : tout ça, ce sont des enjeux de santé. Les professionnelles en soins en voient les conséquences chaque jour chez leurs patient-e-s, qui ont des problèmes de plus en plus complexes. Pour y faire face, le réseau a besoin de plus d'investissements, et non que les ressources soient détournées vers le privé. Les professionnelles en soins de la grande région de Québec sont unies pour une société qui ne laisse tomber personne » a exprimé Patricia Lajoie, du Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale (FIQ-SPSCN).

Partout au Québec, différents acteur-ric-e-s des milieux sociaux ont souligné que le respect des droits de la personne et la réduction des inégalités sociales exigent un renforcement du filet social et un financement adéquat des services publics. Le gouvernement devrait revoir ses priorités : plutôt que de multiplier les mesures antidémocratiques et les projets à courte vue, il doit assumer sa responsabilité première, soit d'assurer le bien-être de la population. Celle-ci a déjà trop souffert du désengagement de l'État et des inégalités sociales qui en résultent. Des solutions fiscales alternatives permettant d'y remédier existent et leur adoption n'est qu'une question de volonté politique.

À propos de la Coalition Main rouge

La Coalition Main rouge est un regroupement québécois de plus de 100 organisations sociales, communautaires, syndicales, féministes et étudiantes. L'objectif principal de la Coalition, formée à l'automne 2009, est de lutter contre la tarification et la privatisation des services publics, et de promouvoir la justice sociale et une meilleure redistribution de la richesse au Québec.

Ses revendications principales incluent : (1) un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux ; (2) un meilleur accès aux services publics (santé, éducation, logement social, services de garde, etc.) ; et (3) la mise en place d'une fiscalité plus progressive, notamment au moyen d'une taxe sur le patrimoine des plus riches, pour générer des revenus supplémentaires pour l'État.

* Il est possible de consulter les alternatives fiscales proposées ici : <https://www.nonauxhausses.org/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>



Mélissa Coulombe-Leduc

Conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants

Melissa.Coulombe-Leduc@ville.quebec.qc.ca

418-641-6411, poste 1051

*Mes meilleurs vœux pour 2026 !
Que l'année soit marquée par la réalisation
de nombreux projets porteurs pour notre quartier !*

